

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

N° CP 6e/06-07
Séance du 23 FEV. 2007

ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES, DES PERSONNES HANDICAPEES ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME MILLESIME 2007

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n°2007/I 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence accordées à la Commission Permanente,

VU les délibérations n°2007/I 4è/02, n°2007/I 4è/06 et n°2007/I 4è/07 du 15 décembre 2006 du Conseil Général relatives au budget primitif 2007,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue les subventions d'un montant total de 2 422 440 €, telles que figurant au tableau annexe du rapport.
- Décide de l'affectation par opération pour les programmes I 014 subventions d'investissement dans les maisons de retraite, I 024 subventions d'investissement pour les foyers pour adultes handicapés et G 033 subventions d'investissement dans les maisons d'enfants, conformément à la répartition figurant au tableau joint en annexe au rapport, étant précisé que les dépenses seront imputées au chapitre 204, natures 20414, 20417 et 2042, fonctions 51, 52 et 53 pour les subventions.
- Autorise le Président du Conseil Général à signer les conventions pour le versement de subventions d'investissement supérieures à 23 000 € aux organismes privés entre le Département du Haut-Rhin et les Associations Adèle de Glaubitz à Strasbourg, Saint Sauveur à Mulhouse et Croix Rouge Française à Seppois le Bas annexées au rapport pour le versement de trois subventions d'un montant respectif de 756 000 €, 46 350 € et 367 890 €.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet **01 MARS 2007**
Publication **02 MARS 2007**

Pour le Président du Conseil Général
en délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre
.....abstentions